KHALIDA TOUMI Ã€ Lâ€™APN

Des plans de sauvegarde Ã lâ€™horizon...2025
Par : O. HIND. L'Expression. (19/01/2008)

Des plans de sauvegarde Ã lâ€™horizon...2025

Par : O. HIND. L'Expression. (19/01/2008)

Mme Toumi remettra aujourdâ€™hui le flambeau de la manifestation des Â«capitales de la culture arabeÂ» Ã son homologue syrien...

Â«Alger, capitale de la culture arabeÂ» câ€™est fini. Du moins, il ne reste que quelques heures avant que la ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi ne remette ce samedi Ã Damas, le flambeau de la manifestation Â«des capitales de la culture arabeÂ», Ã son homologue syrien, M.Agha Riyad Naassane, et ce, Ã lâ€™occasion de la cÃ©rÃ©monie officielle de lâ€™ouverture de la manifestation Â«Damas, capitale de la culture arabe 2008Â».
La cÃ©rÃ©monie de clÃ´ture de la manifestation Â«Alger, capitale de la culture arabe 2007Â» sera, quant Ã elle, organisÃ©e le 25 janvier 2008 au complexe olympique Mohamed-Boudiaf.
Cet Ã©vÃ¨nement qui a Ã©tÃ© Â«lâ€™actionneurÂ» majeur de pas mal de dÃ©cisions, entend, selon la ministre de la Culture, poursuivre son chemin en renforÃ§ant, notamment la dynamique culturelle et partant, du plan du sauvegarde du patrimoine qui connaÃ®tra plusieurs Ã©chelons Ã court et Ã long terme, Ã lâ€™horizon 2025 a t-elle annoncÃ©e, jeudi dernier, devant les membres de lâ€™AssemblÃ©e populaire nationale (APN).
A une question sur la prÃ©servation des sites archÃ©ologiques de Mascara, la ministre a prÃ©cisÃ© que son dÃ©partement ne mÃ©nagera aucun effort et en fonction des moyens dont il dispose, pour classer et restaurer les sites et monuments archÃ©ologiques Ã travers tout le territoire national.
Cette approche sâ€™est traduite par lâ€™Ã©laboration du plan directeur des sites archÃ©ologiques et historiques de lâ€™AlgÃ©rie, adoptÃ© par le gouvernement en automne dernier. Une tÃ¢che Â«loin dâ€™Ãªtre facileÂ», a-t-elle dit, compte tenu du travail de recherches et de fouilles entrepris dans les Hauts-Plateaux.
Pour ce qui est de la wilaya de Mascara, Mme Toumi dira que la prioritÃ© a Ã©tÃ© donnÃ©e aux sites archÃ©ologiques liÃ©s Ã lâ€™Ã©poque de lâ€™Emir Abdelkader, (cour de justice, quartier gÃ©nÃ©ral, lâ€™arbre sous lequel a eu lieu lâ€™allÃ©geance, etc...) soulignant que les services concernÃ©s sont Ã pied dâ€™oeuvre pour parachever les procÃ©dures dâ€™inscription du reste des sites dans le budget dâ€™Ã©quipement avant de les rÃ©pertorier sur la liste du patrimoine national.
Â«Si les moyens ne sont pas rÃ©unis pour la restauration des vestiges, il serait alors prÃ©fÃ©rable de les garder enfouis sous terre par souci de sÃ©curitÃ©Â», a-t-elle ajoutÃ©. Aussi, La ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi a indiquÃ© jeudi que son dÃ©partement ministÃ©riel compte institutionnaliser au moins un festival annuel par wilaya Ã la fin 2008.
A une question dâ€™un dÃ©putÃ© de lâ€™AssemblÃ©e populaire nationale (APN) sur lâ€™absence de politique claire quant Ã la promotion des fÃªtes et festivals Ã lâ€™image de la fÃªte de la fraise Ã Skikda, en raison de leur impact sur les plans Ã©conomique et touristique, la ministre a prÃ©cisÃ© que les festivals quâ€™elle compte institutionnaliser touchent diffÃ©rents secteurs de la culture, Ã savoir le livre, le cinÃ©ma et autres.
Mme Toumi nâ€™a pas Ã©cartÃ© lâ€™institutionnalisation des Â«sÃ©jours de la crÃ©ationÂ» dont lâ€™expÃ©rience a Ã©tÃ© couronnÃ©e dâ€™un vÃ©ritable succÃ¨s lors de la manifestation Â«Alger, capitale de la culture arabeÂ».
Par ailleurs, elle a rappelÃ© que lâ€™action culturelle des festivals organisÃ©s par le ministÃ¨re de la Culture repose sur des dimensions culturelles visant la valorisation du patrimoine et lâ€™encouragement de la production culturelle nationale.
La seule valeur ajoutÃ©e qui relÃ¨ve des prÃ©rogatives du ministÃ¨re de la Culture, a-t-elle soutenu, est la

prÃ©servation du patrimoine, sa transmission aux gÃ©nÃ©rations futures, et la sensibilisation des AlgÃ©riens Ã leur culture authentique.
La premiÃ¨re responsable du secteur de la Culture a Ã©tayÃ© ses propos par le dÃ©cret exÃ©cutif 297/03 du 10 septembre 2003 qui dÃ©finit les conditions dâ€™organisation des festivals culturels en les classant en trois types: local, national ou international. Elle a exprimÃ©, dans ce sens, sa disposition Ã adopter les festivals de wilaya dans certaines rÃ©gions du pays, tout en appelant les collectivitÃ©s locales et les institutions Ã©conomiques publiques ou privÃ©es Ã contribuer au financement de ce genre de manifestations qui gÃ©nÃ¨rent des profits Ã©conomiques aux communes et wilayas concernÃ©es.
Gageons enfin que le train culturel en marche ne sâ€™arrÃªtera pas lÃ , par la grÃ¢ce du bon voeu du Nouvel An mais quâ€™il restera sur les rails et de voir enfin le bout du tunnel pour notre culture..

O. HIND

Posté par : alger-culture, le January 19 2008 16:36:41